

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'AUTORISATION UN DÉBIT TEMPORAIRE

Mairie de Métabief - 16 rue du village - 25 370 METABIEF

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) : Madame
Nom : BARON
Prénom : Ludivine
Profession ou qualité : Présidente du SCMO
Adresse : Association SCMO
16 rue du village
25370 METABIEF

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

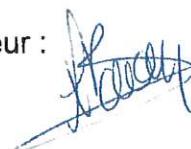
Ai, l'honneur de solliciter, conformément aux articles L 3334-2 et L 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de catégorie 3

Lieu : Pied des pistes
Le : Dimanche 08 février 2026 de 18h à 20h

A l'occasion de : META NIGHT

Fait à Métabief, le 26 janvier 2026

Signature du demandeur :



ARRETE DU MAIRE N° 2026-T-07

Le Maire de Métabief

Vu la demande ci-dessus,
Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique
Vu les articles L.2212-1, L2212-2 , L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.3331-1, L.3332-3 , L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête : Mme BARON Ludivine
est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie 3
Le Dimanche 08 février 2026 de 18h à 20h
à Pied des pistes

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie
La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En Mairie le 26 janvier 2026

Le Maire, Gérard DEQUE

Copie : au demandeur, à la gendarmerie, à la Mairie

